

ASPTT SC de GRASSE

Gymnase de l'école Saint-Exupéry

Boulevard Antoine Maure

06130 GRASSE

<http://grasetennisdetable.fr>



Photo d'identité
à agraffer svp

ADHESION – SAISON 2020/2021

NOM :

Date/lieu de naissance :

Adresse :

Mail(s) IMPORTANT :

Prénom :

Nationalité :

Sexe : F M

Téléphone (s) :

Toutes nos communications s'effectuant par mail (annulation de cours, agenda vie de club, etc), il est **impératif d'écrire LISIBLEMENT** afin que nous soyons sûrs de vous joindre !

Pour les compétiteurs : Licence 2019/2020 n°..... Disposez-vous d'un véhicule ?

- Acceptez-vous de participer au **Championnat INDIVIDUEL (Critérium Fédéral)** ?

PIECES à fournir lors de l'inscription

- La présente fiche d'adhésion dûment complétée et signée
- Pour les nouveaux adhérents : un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table (en compétition, le cas échéant) daté de moins de trois mois
- Pour un renouvellement d'adhésion : le questionnaire de santé dûment complété
- Le règlement de la cotisation. En espèces ou par chèque à l'ordre de l'ASPTT SC GRASSE. (Règlement possible en **trois** fois. Dans ce cas, les chèques sont remis le jour de l'inscription et seront encaissés au fur et à mesure à chaque fin de mois SANS EXCEDER UNE PERIODE DE 3 MOIS).



- L'inscription au club et la délivrance de la licence ne sont effectives qu'à la remise complète du dossier.
- En raison de compétitions, les horaires des entraînements pourront être modifiés, voire supprimés. Les entraînements ne seront pas rattrapés. Vous serez prévenus par mail au préalable.
- L'entraîneur est seul habilité à déterminer le niveau d'un joueur et de lui proposer une adhésion loisir ou compétition. Il est libre de modifier en cours d'année la composition des groupes, des équipes en championnat dans l'intérêt du club, tout comme il détermine la nature des entraînements qu'il dispense.
- **Tout compétiteur qui s'engage à participer aux Championnats par équipe ou au Critérium Fédéral doit prévenir impérativement l'entraîneur une semaine avant le début de la compétition en cas de désistement (sauf cas de force majeure) afin d'éviter des pénalités financières – et sportives – qui dans tous cas seront à régler par le COMPETITEUR. Les dates de ces compétitions sont affichées à la salle dès le début de la saison afin que tous puissent s'organiser préalablement.**
- Le club pourra être amené à diffuser des images ou des vidéos de ses licenciés qui pourront être photographiés ou filmés pendant leurs activités avec le Club. Le licencié, sauf mention manuscrite contraire de sa part, en autorise la diffusion sur les médias utilisés par l'ASPTT SC de GRASSE.
- Aucun remboursement ne pourra être réclamé notamment en cas de force majeure (confinement, crise sanitaire, etc)

grasetennisdetable@gmail.com

Entraîneur : Eric PELLAT – Port. 06.10.20.28.03

ASPTT SC de GRASSE

Gymnase de l'école Saint-Exupéry

Boulevard Antoine Maure

06130 GRASSE

<http://grasetennisdetable.fr>



AUTORISATION POUR LES MINEURS

Je, soussigné(e), Madame ou Monsieur :

Autorise mon enfant (Nom - prénom) :

à adhérer à l'ASPTT SC de GRASSE, à se faire transporter en voiture particulière par toute personne dûment habilitée pour se rendre ou revenir du lieu d'une compétition, à être photographié ou filmé pendant ses activités avec le Club et en autorise la diffusion sur les médias utilisés par l'ASPTT SC de GRASSE.

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations contenues au sein de la présente demande d'adhésion y compris les conditions d'assurances et confirme mon adhésion ou celle de mon enfant ci-dessus mentionné à l'ASPTT SC de GRASSE.

Date et Signature obligatoires (du représentant légal pour les mineurs) :

TARIFS 2020-2021

COTISATIONS annuelles comprenant les licences fédérales, les assurances et la cotisation club

| | Loisirs | Compétition |
|--|---------|-------------|
| Toutes Catégories | 170 € | 250 € |
| Groupe Individuel (voir avec l'entraîneur) | - | 300 € |
| Retraité | 165 € | - |
| Féminines | 165 € | - |
| Famille 2 pers sauf groupe individuel | - 15 % | - 15 % |
| Famille 3 pers et + sauf groupe individuel | - 20 % | - 20 % |
| Samedi matin jeux libres de 11h à 12h30 | 80 € | - |

A noter : Les jeux libres du samedi après-midi de 17h à 19h sont réservés aux adhérents « Toutes Catégories, Groupe Individuel, Retraités et Féminines ». Ils ne sont donc pas ouverts aux adhérents des jeux libres du samedi matin

CRITERIUM FEDERAL : Réservé aux compétiteurs : inscription 35 euros

- | | |
|-----------------------------------|--|
| ● Tour 1 : 10 ou 11 octobre 2020 | ● Finales par classement départementales : 14 février 2021 |
| ● Tour 2 : 21 ou 22 novembre 2020 | ● Finales par classement régionales : 23 mai 2021 |
| ● Tour 3 : 30 ou 31 janvier 2021 | ● Finales par classement nationales : 26 et 27 juin 2021 |
| ● Tour 4 : 20 ou 21 mars 2021 | |

grasetennisdetable@gmail.com

Entraîneur : Eric PELLAT - Port. 06.10.20.28.03